



AMBASSADE DE FRANCE AU PÉROU

CONVENTION N° 143/05

Entre l'Ambassade de France au Pérou, représentée par Monsieur Pierre CHARASSE, Ambassadeur de France au Pérou, et l'OEI (Organisation des états ibéro-américains pour l'éducation la science et la culture) représentée par son Directeur régional et représentant permanent M. José Ignacio LOPEZ SORIA.

Article 1:

Cet accord s'inscrit dans le cadre des actions prévues en programmation 2005 sur la fiche-projet DSUR-PER-4B1-026 « ingénierie éducative et réseau universitaire ».

Article 2:

Le CONCYTEC (Conseil national des sciences et technologies du Pérou), le Ministère péruvien de l'Éducation (MINEDU), l'OEI, l'ADIUT (Association de directeurs d'instituts universitaires de technologie) avec l'appui du Convenio Andrés Bello, de la Communauté Andine des Nations (CAN) et de l'OIT organisent une rencontre sur l'éducation supérieure technologique les 23, 24 et 25 novembre 2005 visant entre autres à faire connaître aux partenaires locaux les méthodologies et compétences des IUT en matière d'ingénierie éducative.

Article 3:

L'Ambassade de France au Pérou décide de soutenir financièrement l'organisation de cette rencontre par une participation de 4000,00 US\$ dollars TTC.

Article 4 :

Cette somme sera versée contre reçu à l'OEI après la signature du présent document.

Fait à Lima en quatre exemplaires, le 7 novembre 2005.

Pierre CHARASSE
Ambassadeur de France au Pérou

José Ignacio LOPEZ SORIA
Directeur régional et représentant
permanent de l'OEI